



# Fiche de renseignements

## Saison 2020-2021

- Inscription  Renouvellement
- Gaucher  Droitier

### IDENTITE DU LICENCIÉ

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. urgence : ..... Personne à prévenir : .....

Adresse e-mail : .....

### RESPONSABLES LEGAUX (pour le mineur)

Nom de la mère : ..... Prénom : .....

Tél : ..... Mail : .....

Profession : .....

Nom du père : ..... Prénom : .....

Tél : ..... Mail : .....

Profession : .....

**TARIF ANNUEL** : Il comprend l'affiliation du tireur après de la FFE, de la ligue Dauphiné Savoie, et l'assurance du tireur

Catégories	Date de naissance	Tarif annuel
A partir de 5 ans jusqu'à M9	2010 - 2015	190,00 €
M11 à vétérans	2009 et avant	220,00 €

#### A noter :

- ☞ A partir du 2<sup>nd</sup> inscrit dans la même famille, 30 € sont à déduire sur la 2<sup>nd</sup>e licence
- ☞ Pour les lycéens et apprentis (région Rhône Alpes) titulaire de la carte Pass Région : déduire 30 € (carte n° (donner copie de la carte M'RA recto-verso)
- ☞ Modes de paiement acceptés : espèces, chèques ou chèques vacances. Possibilité de payer en plusieurs fois (3 maximum)

## AUTORISATION DE SOINS MEDICAUX

- J'autorise le Maître d'armes et les responsables du Cercle d'Escrime de l'Albanais à prendre toutes les dispositions utiles en ce qui concerne mon enfant en cas d'urgence (entraînements, compétitions, stages) permettant les soins et/ou l'hospitalisation
- Je n'autorise pas

Allergie(s) connue(s) : .....

Autre point à signaler : .....

Choix préférentiel :  clinique  hôpital nom : .....

## AUTORISATION DE TRANSPORT

- J'autorise le Maître d'armes et/ou une tierce personne (parent accompagnateur) à transporter mon enfant sur les lieux de compétition ou de stage.
- Je n'autorise pas

Je m'engage à accompagner occasionnellement mon enfant et d'autres tireurs en compétition.

## ASSURANCE

J'atteste qu'il/qu'elle bénéficie d'une assurance individuelle et d'une garantie de responsabilité civile (couvrant trajets, manifestations et activités non couverts par la licence fédérale).

## AUTORISATION DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Le Cercle d'Escrime de l'Albanais peut être amené à diffuser les photographies individuelles ou de groupes, prises lors de la pratique de l'escrime sur lesquelles figure votre enfant pour :

- l'édition de documents de nature pédagogique
- la publication dans la presse locale, départementale ou régionale.

- J'autorise  Je n'autorise pas le CEA à diffuser les photographies.

Les photos sur lesquelles votre enfant figure seront utilisées uniquement à des fins sportives par le CEA. En aucun cas, le club ne cèdera les photos visées à des tiers.

## PRISE EN CHARGE PAR LE CLUB

Les mineurs sont sous la responsabilité de l'association EXCLUSIVEMENT dans la salle d'armes et pendant la durée de la pratique. Un enfant ne peut être laissé seul sans que l'adulte qui l'accompagne ne se soit auparavant assuré de la présence effective sur place du Maître d'armes ou d'un responsable de l'association. L'enfant doit être repris au plus tard 10 minutes après la fin des cours dans la salle d'armes.

La non-observation de cet engagement ne pourra pas mettre en cause la responsabilité du Cercle d'Escrime de l'Albanais.

Date	Signature de l'adhérent (ou du tuteur légal)	Mention « Lu et Approuvé »

**Le dossier d'inscription est complet quand il comprend :**

- ☞ La fiche d'inscription complétée
- ☞ Un certificat médical de moins d'un mois indiquant la « non contre-indication à la pratique de l'escrime »
- ☞ Le règlement

**ATTENTION : Pendant les vacances scolaires, les cours sont suspendus.**

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Téléphone : .....

**MONTANT A REGLER**

Tarif annuel	-----	€		
Location de la tenue	50,00	€		
Gant	19,00	€	(sauf ceux qui en possèdent déjà un à leur taille)	
<hr/>				
TOTAL	-----	€		
Réduction	-	€	Chèque 1 encaissé encaissement	N°
	-----	€	Chèque 2 (encaissé le	N°
	<hr/>			
TOTAL A REGLER	-----	€	Chèque 3 (encaissé le	N°

**CAUTION POUR LA LOCATION DE LA TENUE**

Montant : 350 €     Espèces                      Chèque du                      N°

**Conditions**

Le club met à disposition de ses adhérents une tenue aux normes de sécurité en vigueur, à l'exception des chaussures de sport dédiées à la seule pratique d'un sport en salle et des chaussettes blanches, style celles de football. Un gant, spécifique à la pratique de l'escrime, sera également à commander auprès du maître d'armes (19 €).

Toutefois, afin que les adhérents puissent conserver et entretenir leur matériel tout au long de l'année, une location de pantalon, veste, masque et sous-cuirasse est proposée au prix de 50 €, en fonction de la disponibilité des stocks.

Lors de la location du matériel, un chèque de caution sera exigé en garantie en plus de votre inscription. Ce chèque – non encaissé – vous sera restitué en fin de saison contre remise de votre tenue complète, propre et en bon état.

**Tarifs**

EQUIPEMENT	TARIF DE LA LOCATION	CAUTION
Veste	10,00 €	110,00 €
Masque	20,00 €	110,00 €
Pantalon	10,00 €	80,00 €
Sous-cuirasse	10,00 €	50,00 €

**Aspects pratiques**

**La tenue** : vous conservez l'équipement pour la saison complète. En septembre, nous enregistrons le numéro de la tenue qui vous est louée et en juin, contre retour de votre tenue complète, propre et en bon état, nous vous restituons votre chèque de caution.

**Le fleuret** est prêté tout au long de la saison, mais que ce soit pour du matériel normal ou pour du matériel électrique, le fleuret reste à la salle d'armes à la fin de chaque cours et se range dans notre local par l'adhérent. En cas de bris de lame intempestif (c'est à dire à partir du 2<sup>ème</sup> bris de lame), la lame sera facturée à l'adhérent 60€

## **REGLEMENT INTERIEUR**

Le Cercle d'Esclime de l'Albanais est une association « loi de 1901 » privée et indépendante, affiliée à la Fédération Française d'Esclime et agréée Jeunesse et Sport. L'inscription au C.E.A entraîne obligatoirement l'adhésion à ses statuts et à son règlement intérieur. Elle s'effectue par le paiement de l'adhésion annuelle. L'accès à la salle est sous la responsabilité d'un encadrant diplômé, garant de la sécurité et de la qualité de la pratique de l'esclime dans le cadre du C.E.A fait l'objet d'une cotisation. Tout membre pratiquant doit être licencié à la Fédération Française d'Esclime.

Ť La carte d'adhésion au C.E.A est obligatoire.

Ť La cotisation accès à la salle est obligatoire pour la pratique de l'esclime.

Ť L'adhésion est annuelle (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août).

Ť La licence F.F.E est obligatoire pour la pratique de l'esclime et doit être demandée en même temps que la cotisation d'accès à la salle. La pratique de l'esclime doit se faire obligatoirement sous couvert d'un certificat médical de non contre-indication, valable un an, qui impérativement être fourni au club pour valider la licence F.F.E. Aucune licence ne sera validée sans présentation d'un certificat médical.

Ť La salle d'armes est ouverte pendant les heures de leçons dirigées par les Maîtres d'Armes et est fermée pendant les vacances scolaires.

Ť La pratique de l'esclime à la salle d'armes ne peut s'effectuer sans la présence d'un cadre formé à l'enseignement (Maître d'Armes ou initiateur).

Ť La pratique de l'esclime impose le port d'une tenue aux normes. Toute personne non équipée pourra se voir interdire la pratique momentanément.

Ť Le C.E.A assure la location de la tenue (veste, masque, pantalon et sous-cuirasse), moyennant la somme de 50 €uros par an + une caution de 350 €uros qui sera restituée en fin de saison. L'adhérent conserve et doit entretenir ce matériel durant toute la saison. Il devra également l'avoir à chaque cours.

Ť L'achat d'un gant d'esclime est obligatoire (19 €) à l'exception des adhérents qui en possèdent déjà un à leur taille. Pour les dames et les jeunes filles née avant 2005, l'achat d'un bustier est obligatoire. En fin d'année, si l'adhérente ne souhaite plus poursuivre l'esclime, le CEA s'engage à reprendre ce matériel d'occasion.

Ť Le bris du matériel prêté par le club (lame, etc) est intégralement à la charge de l'adhérent. En cas de bris de lame intempestif (c'est à dire à partir du 2<sup>ème</sup> bris de lame), la lame sera facturée à l'adhérent 60 €.

Ť Dans le cadre de la promotion de l'esclime, le C.E.A effectue des démonstrations ou participe à diverses manifestations. Chaque adhérent peut être sollicité pour y participer.

Ť Conformément à la loi informatique et liberté, le C.E.A vous informe que votre inscription entraînera la saisie de vos coordonnées sur les fichiers informatiques du club. Le C.E.A s'engage à ce que ces fichiers ne servent qu'à la gestion du club. Ils resteront confidentiels. Sur simple demande à un membre du bureau, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et enregistrées sur les fichiers du club.

Ť Dans le cadre de l'enseignement de l'esclime, des séances ou des compétitions pourront être filmées. Le C.E.A s'interdit toute utilisation extérieure des vidéos réalisées sans l'accord exprès et préalable des personnes filmées.

***Signature de l'adhérent ou de son représentant légal si mineur***